



Procès-verbal

de la 109e Assemblée des déléguées de la Fédération suisse des sages-femmes du 14 mai 2002 à Bâle

Présidence: Clara Bucher
Procès-verbal: Christine Rieben

Franziska Suter, présidente de la section des deux Bâle et membre du comité d'organisation, souhaite la bienvenue aux déléguées et aux invité(e)s.

Avant l'ouverture de l'Assemblée des déléguées, Mme Liliane Maury Pasquier, conseillère nationale, tient un exposé sur le sujet de la politique familiale.

1. Ouverture de l'Assemblée des déléguées

La présidente ouvre la 109^e Assemblée des déléguées de la FSSF et remercie la section des deux Bâle pour le chaleureux accueil et la bonne organisation. Elle souhaite tout spécialement la bienvenue aux personnes suivantes: Ruth Brauen et Elisabeth Stucki (membres d'honneur); Liliane Maury Pasquier, conseillère nationale (présente la matinée); Clara Bucher (directrice de la Fondation suisse pour la promotion de l'allaitement maternel); Esther Oppliger (CRS, division de la formation professionnelle); Bernadette Ebnetter (présidente de l'Association suisse des infirmières HMP de santé publique); Gabriele Krüger (trésorière de la Bund Deutscher Hebammen); Trudy Stehrenberger (membre du comité et rédactrice de l'alliance F). Elle remercie d'ores et déjà les traducteurs pour leur travail.

Personnes excusées: Ruth Dreifuss, conseillère fédérale; Otto Piller, directeur de l'Office fédéral des assurances sociales; Thomas Zeltner, directeur de l'Office fédéral de la santé publique; Rosmarie A. Meier, rectrice WE'G Aarau; Petra ten Hoop-Bender, secrétaire générale ICM; Margrit Fels et Georgette Grossenbacher, membres d'honneur; Anne Burkhalter, ESEI Lausanne; Annette Sahl, comité central, section de Berne, ainsi que d'autres représentant(e)s du secteur de la santé et présidentes de diverses fédérations de sages-femmes.

Contrôle des mandats: ont été comptées 75 déléguées pour 116 mandats.

2. Election des scrutatrices

Margrith Renz, Trudi Zimmermann, Catherine Gross et Katharina Berger-Bielser sont élues scrutatrices à l'unanimité.

3. Procès-verbal de l'Assemblée des déléguées 2001

Point 6 de l'ordre du jour, négociations conventionnelles:

Puisque nous avons maintenu notre exigence d'une augmentation tarifaire, santésuisse (Concordat des assureurs-maladie suisses) a dénoncé la convention afin de négocier un nouveau contrat tarifaire ou de procéder à une restructuration des points tarifaires existants. Résultat: maintien du statut quo.

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité, avec remerciements à sa rédactrice Christine Rieben.

4. Rapports d'activités 2001

Les membres du comité central et leurs fonctions font l'objet d'une brève présentation.

Informations générales: Pamela Canepa (Section du Tessin) a décidé d'abandonner sa fonction. La présidente remercie les collaboratrices du secrétariat central, les rédactrices, la chargée de la formation, la chargée de la qualité, le comité central, les commissions ainsi que les groupes de travail et les sections pour leur travail et leur dévouement.

Le rapport d'activités du comité central, les rapports d'activités de la rédaction, de la commission de formation continue et permanente et de la commission de qualité sont adoptés à l'unanimité..

5. Rapports des commissions

Commission de qualité

La chargée de la qualité Ursula Klein Remane se présente et donne un bref aperçu du travail effectué en gestion de qualité et de ce qui a été planifié pour l'avenir.

Actuellement, la commission de qualité compte encore 6 membres. On est toujours à la recherche de personnes intéressées.

Dagmar Ittig, membre de la commissions de qualité, parle de la formation d'animatrice de cercles de qualité et présente concrètement le travail effectué par le cercle de qualité du Haut-Valais: une petite brochure a été créée afin de présenter les sages-femmes indépendantes du Haut-Valais et leurs prestations.

Rosaria Vorlet fait connaître le projet statistique. En outre, au nom de Dagmar Ittig et Elisabeth Wyler, elle présente le prix «Isabelle Sauvin». Sont sélectionnés pour le prix «Isabelle Sauvin» tous les travaux effectués par les cercles de qualité sur un plan cantonal. Ces derniers sont priés de remettre leurs travaux jusqu'à une certaine date (qui n'a pas encore été fixée). Un jury examinera les travaux selon des critères qui doivent encore être définis. L'objectif est de décerner un prix en espèces d'une valeur de Fr. 3'000.-- à un ou à plusieurs cercles de qualité lors de la prochaine AD.

Pour ce qui est de la statistique, les anciens formulaires doivent être utilisés jusqu'en 2004. Les nouveaux formulaires seront disponibles à

partir de 2005 seulement. La version actuelle ne prend en compte que des données purement quantitatives. Malgré cela, les sages-femmes sont priées de remplir correctement les formulaires et de les envoyer dans les délais aux personnes responsables.

Ines Lehner présente les résultats pour 2000. Comme il y a des cantons dont les chiffres manquent, ces derniers doivent être interprétés avec réserve. La statistique 2001 n'est pas encore terminée, car l'Office fédéral de la statistique ne publie le nombre de naissances 2001 qu'à partir du mois de juin.

Pour 2002, le nombre de bébés mis au monde dans les maisons de naissance est de 1'013, réparti sur 16 maisons de naissance, ce qui correspond à une tendance croissante.

Commission de formation continue et permanente

Par des applaudissements nourris, l'assemblée prend congé de Patricia Perrenoud, chargée de la formation sortante, malheureusement absente pour cause de maladie. Son départ est vivement regretté.

Sa remplaçante Sylvie Uhlig Schwaar se présente brièvement.

6. Rapports des groupes de travail

Expo 2002

Heidi Zimmermann présente le projet de l'Expo 2002 et remercie toutes les sages-femmes pour leur travail et leur soutien.

Sages femmes indépendantes

Ines Lehner, présidente du groupe de travail, fait son rapport:

Sujets prioritaires:

Demande d'inscription au catalogue de prestations de la LAMal

Cette demande a dû être étayée par une documentation complète sur l'efficacité, l'utilité et la rentabilité d'une telle inscription. Nous n'avons pas encore reçu de réponse.

2e révision de la LAMal

Sur proposition de Liliane Maury Pasquier, conseillère nationale, l'art. 29 assurance maternité est complété comme suit: alinéa 2 a: ..., *les analyses et médicaments requis par une sage-femme, dans le cadre défini par le Conseil fédéral*. Une modification supplémentaire est mentionnée dans le rapport sur les maisons de naissance.

Loi sur les produits thérapeutiques

La loi sur les produits thérapeutiques réglant entièrement la remise de médicaments soumis à ordonnance est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2002. Dans un deuxième train d'ordonnances, le Conseil fédéral devra préciser les groupes professionnels auxquels les cantons sont en droit de délivrer l'autorisation d'administrer des médicaments soumis à ordonnance.

Lésions du périnée

Sur la question de la prise en charge par les sages-femmes des lésions du périnée, une nouvelle proposition a été élaborée après une rencontre avec Madame Oppliger de la CRS. La proposition comprend cinq prises en charge

sous surveillance et cinq prises en charge autonomes. Le projet est toujours en consultation.

Liste des analyses

Elle est en gestation. Chaque analyse doit être justifiée de façon convaincante et crédible et satisfaire au niveau scientifique actuel.

Anita Künzli, membre du comité IGGH CH, brosse un tableau de la situation actuelle des maisons de naissance:

Liliane Maury Pasquier, conseillère nationale, a relevé une modification prévue dans le cadre de la 2e révision de la LAMal, allant dans le sens de supprimer, à l'art. 29, les cliniques de jour. Les maisons de naissance s'y opposent et ont soumis une proposition afin d'être spécialement mentionnées à l'art. 29 de la LAMal.

L'IGGH se réunit deux fois par année.

Commission d'examen de l'UNICEF

Ruth Brauen est membre de la commission d'examen de l'UNICEF et non pas, comme mentionné par erreur dans son rapport, de la commission de surveillance de la Fondation suisse pour la promotion de l'allaitement.

7. Approbation des objectifs fixés pour 3 ans

Les objectifs fixés pour les années 2002 à 2005 sont approuvés à l'unanimité.

8. Approbation

a) des comptes annuels 2001

b) du budget 2002

Monika Kohler, membre du comité central et responsable du ressort des finances présente les comptes annuels 2001. Un bénéfice de Fr. 39'400.99 a été réalisé, alors que le budget prévoyait un bénéfice de Fr. 5'000.--. Quant au budget 2002, il prévoit un bénéfice de Fr. 5'000.--.

Le rapport de révision, les comptes 2001 et le budget 2002 sont approuvés à l'unanimité.

La présidente remercie Monika Kohler pour son travail. Celle-ci remercie à son tour Christine Rieben. La présidente remercie également Erna Bordoli et Manuela Züst (révision).

9. Elections

a) Commission de formation continue et permanente

Les candidates obtiennent les résultats suivants:

Margret Bürgin-Wittwer, section des deux Bâle, élue par 114 voix

Prisca Rindisbacher-Schweizer, section de Berne, élue par 114 voix

b) Commission de qualité

Les candidates obtiennent les résultats suivants:.

Judith Cotting, section de Berne, élue par 114 voix

Dagmar Ittig, section du Haut-Valais, élue par 114 voix
Katharina Stoll Tschannen, section des deux Bâle, élue par 114 voix

c) Commission de rédaction

Les candidates obtiennent les résultats suivants:
Christiane Allegro, section de Fribourg, élue par 116 voix
Sue Brailey, section de Berne, élue par 116 voix

d) Réélection des réviseuses des comptes

Les candidates obtiennent les résultats suivants:
Verena Dreier-Vonarburg, section de Berne, élue par 115 voix
Manuela Züst, experte-comptable, élue par 115 voix (pour une année)

La présidente centrale félicite les candidates élues.

10. Proposition

Proposition de la section de Zurich: affiliation de la FSSF à un syndicat
Sur recommandation du comité central, la proposition est adoptée à l'unanimité.

Le comité central prend bonne note de la remarque de Sophie Demaurex, section de Genève, qui désire que les sections soient associées au processus de formation de l'opinion.

11. Congrès FSSF 2003

a) Présentation du Congrès 2003

Le Congrès aura lieu les 15 et 16 mai 2003 au Palais du Congrès de Bienne entièrement rénové (jeudi Assemblée des déléguées; vendredi journée consacrée au thème «*Wunschsectio - woran orientieren wir Hebammen uns? (Césarienne de convenance - comment nous, sages-femmes, nous orientons-nous? / Taglio cesario desiderato dalla donna - come ci orientamo, noi levatrici?*»

Les conférencières suivantes nous ont assurés de leur participation: Marsden Wagner, Etats-Unis; Verena Schmid, Florence; Christin Schlegel Tlach.

b) Proposition pour 2004

L'organisation est confiée à la section de Zurich.

c) Proposition pour le rapport de section 2003

La section de Vaud-Neuchâtel se met à disposition.

12. Rapport de la section de Berne

La section a été fondée en 1893, dans l'auditoire du Frauenspital à Berne. Aujourd'hui, elle compte environ 550 membres.

13. Divers et clôture

Eunice de Carvalho, coordinatrice IAMANEH Suisse, présente un projet (à durée déterminée: 2002 à 2005) sur la migration et la santé reproductive.

Clara Bucher, directrice de la Fondation suisse pour la promotion de l'allaitement maternel présente la fondation et annonce la semaine d'allaitement.

Prof. Frank Stoz invite les sages-femmes à participer à une manifestation organisée du 26 au 28 septembre 2002 à Ravensburg (*2e dialogue international entre obstétriciens, sages-femmes, anesthésistes et néonatalogues*).

Mamdame Kuster (centre de formation continue pour les professions de la santé à Aarau) présente la formation supérieure pour les professions de la santé, niveau I.

La commission de rédaction désire renforcer son équipe par une ou deux sages-femmes de suisse alémanique. Elle souligne, par la même occasion, que les membres de la commission ne sont pas tenus d'écrire des articles.

La présidente remercie toutes les participantes de leur présence et de leur engagement et clôt l'assemblée à 17h00.

La présidente:

Lucia Mikeler Knaack

La rédactrice du procès-verbal:

Christine Rieben